

LA FEDERATION ENSEMBLE :

C'est :

- plusieurs dizaines d'associations à travers la France.
- plus de 50 villages aidés au Sahel.
- deux salariés maliens en permanence sur le terrain.
- un accord-cadre entre l' O.N.G ENSEMBLE et le Gouvernement du Mali.
- des partenariats avec plusieurs municipalités et collectivités territoriales en France.
- des missions, trois mois par an, pour organiser et suivre les projets, avec des membres du Bureau accompagnés de responsables des différentes associations.

LE ROLE DE LA FEDERATION ENSEMBLE en FRANCE :

- organiser différentes manifestations afin de donner un maximum d'informations aux personnes intéressées pour intervenir dans l'action humanitaire.
- développer le réseau associatif « ENSEMBLE » devant les conditions de vie dramatiques et les demandes d'aide de plus en plus importantes au Sahel, de façon à LUTTER CONTRE LA FAIM.



conférences



expositions

- appuyer le développement des associations « ENSEMBLE » avec des conseils, des supports techniques et médiatiques, des documents et des logiciels communs à chaque association.

ELLE PERMET A CHAQUE ASSOCIATION ADHERENTE :

- de bénéficier de modèles de papier à lettre, de documents de vulgarisation et de bulletins d'adhésion, de statuts et d'un règlement intérieur commun à toutes les associations, d'affiches pour les manifestations, de cartes d'adhérents, d'expositions photos à thème, ...
- d'avoir des services comme la possibilité de retraits automatiques, l'édition des reçus fiscaux, ...
- de justifier, auprès de chaque adhérent, de la bonne utilisation des fonds qui vont à un projet précis dans leur village partenaire.
- d'être tenu au courant, par des rapports réguliers du permanent ou des missions du CA, de l'avancement des projets, de la situation et de la vie dans leur village,...

Se regrouper au sein d'une FEDERATION permet à chaque association de diminuer les coûts d'une logistique INDISPENSABLE, assurant le montage technique des projets, un contrôle régulier des réalisations et un suivi primordial, dans le temps, sur le terrain.

Le sérieux et la rigueur de LA FEDERATION ENSEMBLE sont reconnus et ont ainsi permis des partenariats avec des Municipalités désirant réaliser des actions humanitaires avec la sécurité que l'argent alloué soit judicieusement utilisé.

LA FEDERATION ENSEMBLE (O.N.G.) en AFRIQUE



Nos locaux à BAMAKO (Mali)

Le Siège de l'ONG ENSEMBLE est à BAMAKO pour :

- avoir des moyens de communication (téléphone, poste, Internet) de façon à rester en contact avec le Bureau, en France, donc d'être réactif et efficace.
- avoir un local centralisé pour recevoir les délégations de nos villages partenaires, (ENSEMBLE aidant des villages dans trois zones du Mali) ainsi que les Missions venant de France.
- faciliter les contacts avec les autorités (Mali et Ambassade).
- participer aux échanges avec les coordinateurs d'autres ONG.
- avoir accès aux entreprises techniques, magasins de négoce pour le matériel nécessaire à nos réalisations

LE CHOIX DES VILLAGES :

- chaque association, en France, travaille en partenariat avec un ou plusieurs villages au Mali.
- ceux-ci sont choisis en fonction de leurs besoins, après **rencontre des populations** et **recensement de leurs infrastructures**. Des demandes de renseignements sont aussi prises auprès des autorités concernées pour **les besoins alimentaires, la santé, l'éducation,...**
(Ce n'est pas toujours ceux qui réclament de l'aide qui ont le plus besoin !)

LES ETAPES DU PARTENARIAT :

● LA RESPONSABILISATION

La population de chaque village élit, en notre présence, un **Comité de Pilotage**.

Ce sont ses membres qui sont garants de la mise en place des projets, des comptes et du suivi des réalisations. Pour cela, ils ont à leur disposition un **Cahier de Jumelage**, avec des conventions, des imprimés types ainsi que les coordonnées de leur correspondant en France (échanges possibles aussi entre écoles), des **Cahier de Gestion** pour chaque projet ainsi qu'un **Livre de Comptes**.

Les responsables sont aidés dans cette **formation à la gestion** par notre permanent et les membres du Bureau de la Fédération ENSEMBLE. **Ils sont contrôlés régulièrement**.

L'argent, en caisse, est contrôlé devant toute la population.

● LE CHOIX DU PROJET

Le **Projet Prioritaire** (un seul projet est financé à la fois) est choisi par toute la population.

L'association partenaire reçoit, en France, tous les documents (devis, comptes-rendus, délibérations,) et fait des actions pour assurer le financement. Elle peut avoir recours à des subventions.

● LE FINANCEMENT

Celui-ci est versé **directement** par l' O.N.G. ENSEMBLE.

Des virements, de banque à banque, sont effectués, après facture, sur les comptes des entrepreneurs.

Pour les coopératives, les micro crédits et les autres projets nécessitant des liquidités, l'argent est souvent remis, en main propre, par les membres du Bureau, aux responsables, devant toute la population. Le Trésorier, son adjoint et un autre membre du Bureau du Comité peuvent aussi retirer (les 3 personnes étant présentes, ensemble, avec carte d'identité à jour) l'argent à la Banque, en présence de notre Permanent.

● LE SUIVI

Chaque réalisation est suivie dans le temps par notre permanent et les membres qui participent aux deux missions annuelles.

Chaque village participe **PHYSIQUEMENT** et **FINANCIEREMENT** aux réalisations demandées.

Les projets sont connus et validés par les autorités

La REUSSITE d'un PARTENARIAT doit se concrétiser par LA CAPACITE DU VILLAGE A ETRE AUTONOME ET A S'AUTOGERER.